



Bourse Uemoa

La BRVM ouvre sa séance du Jour

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente... (Page 07)

Énergie

Macron dénonce une fixation «absurde» du prix de l'électricité

Le président français a décrié mardi la fixation des prix de l'électricité, contribuant fortement à la vague d'inflation et générant des ... (Page 08)

Rapport mondial sur les drogues 2022

L'ONUDC met en évidence les impacts environnementaux des drogues illicites

La légalisation du cannabis dans certaines parties du ... (Pages 10)

Financement des exportations entre l'Afrique de l'Ouest et les Emirats Arabes Unis (Page 03)

L'ADEX et la BIDC signent pour 20 millions de dollars



Togo - Chine

(Page 04)

3 milliards USD d'échanges commerciaux en 2021

Leaders in Trade Awards

Ecobank sacrée meilleure banque de financement du commerce

Ecobank, le premier groupe bancaire panafricain, a été nommé 'Meilleure ... (Page 02)

Espace UEMOA

23ème réunion annuelle des Cours des comptes à Lomé

La 23ème réunion annuelle des présidents des Cours des comptes des Etats membres et des Conseillers à la Cour des comptes de ... (Page 04)

Commerce entre l'UE et l'Afrique

Le Parlement européen donne son feu vert à un rééquilibrage

Le rapport sur l'avenir des relations commerciales entre l'Union européenne et l'Afrique recommande au groupe des ... (Page 06)

Médicament

La BAD crée la Fondation pour la technologie pharmaceutique

Le Conseil d'administration de la Banque africaine de développement a validé le 27 ... (Page 11)



Cours des devises offert par

| Devise | Euro | Dollar us | Yen japonais | Livre sterling | Franc suisse | Dollar canadien | Yuan chinois | Dirham Emirats Arabes Unis |
|--------------|---------|-----------|--------------|----------------|--------------|-----------------|--------------|----------------------------|
| Achat | 655,957 | 618,500 | 4,570 | 761,500 | 641,750 | 478,000 | 92,000 | 168,000 |
| Vente | 655,957 | 625,500 | 4,630 | 768,500 | 647,750 | 485,000 | 93,750 | 170,750 |

Leaders in Trade Awards

Ecobank sacrée meilleure banque de financement du commerce

Ecobank, le premier groupe bancaire panafricain, a été nommé 'Meilleure Banque de financement du commerce en Afrique de l'Ouest' lors des prestigieux 'Leaders in Trade Awards' de Global Trade Review.

• Eyram AKAKPO

Ce prix récompense les solutions de Ecobank pour le financement des chaînes d'approvisionnement domestiques et régionales à travers les principaux corridors commerciaux, ainsi que son rôle d'arrangeur et sa participation aux financements de campagnes agricoles en Afrique de l'Ouest, couvrant notamment le coton, le cacao, les graines de soja et les noix de cajou. Aux solutions proposées par Ecobank vient s'ajouter le module de pointe « E-trade » sur la plateforme Omni Plus. Les produits sont conçus pour aider les clients de la Banque des Grandes Entreprises et d'Investissement ainsi que les clients PME à tirer parti des opportunités offertes par la Zone de libre-échange continentale africaine et ainsi développer le commerce intra-africain. Le jury a également salué les services de développement commercial de Ecobank, qui ont permis à la banque d'obtenir une part de marché importante sur les lettres de crédit émises à travers le continent, en s'appuyant notamment sur sa filiale parisienne, Ecobank International, pour leurs confirmations, les paiements ainsi que les escomptes. « En tant que banque panafricaine dotée du réseau le plus dense sur le continent, l'une des principales ambitions de Ecobank est de devenir la banque de choix pour les PME et les grandes entreprises dans le domaine du financement du commerce. Nous voulons leur permettre de saisir les immenses opportunités de croissance qu'apporte la Zone de libre-échange continentale



africaine », a indiqué Souleymane Diagne, directeur pour le Financement du commerce du Groupe Ecobank. « Ce prix décerné par Global Trade Review témoigne de l'impact que nous avons sur le financement du commerce grâce à notre gamme de produits et solutions, incluant les financements structurés du commerce de matières premières, les engagements par signature et le financement des chaînes d'approvisionnement. Pour nos clients et partenaires en Afrique de l'Ouest et à travers l'Afrique subsaharienne, nous sommes résolus à continuer de créer de la valeur par le biais de nos solutions de financement du commerce et de paiements multidevises, en tirant parti de notre expertise africaine et de l'avantage de notre réseau », a ajouté Souleymane Diagne. Ecobank travaille en étroite collaboration avec ses clients et s'appuie sur des partenaires en Afrique et ailleurs pour affiner les principaux termes des transactions commerciales, notamment leur mode de règlement, leur financement, les aspects liés à l'atténuation des risques,

l'optimisation des termes de crédit et leur syndication, tenant compte des réglementations applicables.

Une gamme complète de produits de financement du commerce

Dans leur décision de désigner Ecobank comme meilleure banque de financement du commerce en Afrique de l'Ouest, les membres du jury de Global Trade Review ont tenu compte de la gamme complète de produits de financement du commerce offerts par Ecobank, de leur impact et des performances réalisées en matière de financement structuré du commerce des matières premières, de financement des chaînes d'approvisionnement et de la disponibilité de plateformes digitales dédiées au commerce, dans chacun des 15 pays d'Afrique de l'Ouest dans lesquels Ecobank opère. L'annonce du prix a été faite lors de la cérémonie annuelle de remise des prix de Global Trade Review qui s'est tenue à Londres, le mois dernier.

AUX DECIDEURS...

L'Afrique dans la chaîne de valeur mondiale

Le concept de chaîne de valeur permet à différentes entreprises d'ajouter de la valeur aux matières premières à différentes étapes de la production jusqu'à ce qu'elles deviennent des produits finis.

Les dernières étapes de la chaîne de valeur sont plus lucratives que les précédentes. La réalité actuelle est que la plupart des activités qui créent de la valeur et transforment les intrants en produits finis sont concentrées dans les pays développés plutôt que dans les pays en développement.

Selon la Banque mondiale, augmenter la participation à la chaîne de valeur de 1 % pourrait augmenter le revenu par habitant de plus de 1 %. Malgré les preuves que certaines petites entreprises africaines ont progressé dans les chaînes de valeur mondiales grâce à la mise à niveau des processus au cours de la dernière décennie, il y a une lacune dans la mise à niveau des produits - la transition vers la production de biens et de services de plus grande valeur.

Cet aspect doit être amélioré. La plupart des pays africains sont encore des producteurs de matières premières et des mesures spécifiques doivent être prises pour inverser la situation.

Le rôle du gouvernement est également essentiel dans la création d'un environnement favorable.

En d'autres termes, le partenariat entre les secteurs public et privé est essentiel pour favoriser le potentiel africain pour le bien commun du continent.

Regard vers l'intérieur : les gouvernements doivent soutenir la recherche sur les activités actuelles des étapes « inférieures » des chaînes de valeur mondiales en Afrique et sur la manière dont leur déplacement ailleurs peut avoir un impact sur l'emploi.

Cette étape permettrait de prendre conscience des problèmes potentiels qui peuvent découler de la démondialisation. Cela ouvrirait également la porte à la révision et à la modification des politiques économiques actuelles inopérantes.

Faire correspondre les besoins de la société et des entreprises : sur la base des données actuelles de la Banque mondiale sur l'intégration du commerce mondial et la participation aux chaînes de valeur mondiales, on ne sait pas à quoi ressemblera le nouveau type de chaînes de valeur mondiales.

En conséquence, les sociétés multinationales opérant en Afrique, en particulier celles qui ont des activités à un stade « inférieur », pourraient vouloir reconsidérer comment elles peuvent accroître leur impact positif dans ces régions, directement ou indirectement. Par exemple, ils pourraient examiner de manière critique leurs besoins en tant qu'organisation (peut-être par le biais d'une évaluation complète des besoins) et les relier à un problème existant sur lequel leur chaîne de valeur exerce une influence (par exemple, la gestion du chômage).

Capter la valeur intérieure : La relocalisation de la production signifiera que le commerce deviendra dominé par quelques-uns à l'avenir. Ceux-ci incluraient presque certainement un syndicat asiatique dirigé par la Chine, un syndicat nord-américain dirigé par les États-Unis et un syndicat européen (peut-être dirigé par l'Allemagne et la France).

Si cela se produit, l'Afrique (en particulier la région subsaharienne) sera déconnectée de la chaîne de valeur mondiale. Cela devrait être un catalyseur suffisant pour que les dirigeants africains se rendent compte que la fabrication, les produits et les services nationaux peuvent être la voie à suivre.

Le pourcentage élevé de chômage en Afrique est révélateur d'une sous-exploitation des ressources économiques et de cadres entrepreneuriaux inadéquats. Le chômage des jeunes est considéré comme l'un des problèmes sociaux et économiques les plus urgents de la génération. Les données montrent qu'environ 140 millions de personnes âgées de 15 à 35 ans sont au chômage en Afrique. Il s'agit d'un tiers de l'ensemble de la population jeune du continent.

Selon la Banque africaine de développement, jusqu'à 263 millions de jeunes seront privés de perspectives d'emploi dans un avenir proche. Il n'y a donc jamais eu de meilleur moment pour que les secteurs public et privé collaborent et captent la valeur intérieure en Afrique.

Junior AREDOLA

Baromètres Togo

| Référentiel | Sources |
|---|------------------|
| Valeur | Populationdata |
| Superficie : 56 600 km ² | Banque mondiale |
| Population : 7 889 094 habitants (2018) | Populationdata |
| Croissance démographique : 2,42 % / an | Populationdata |
| Taux de natalité : 33,30 ‰ (2017) | Populationdata |
| Taux de mortalité : 6,90 ‰ (2017) | Populationdata |
| Espérance de vie : 65,00 ans (2016) | BAD |
| Déficit budgétaire : 2,1% (2017) | CCI |
| Smig : 35 000 FCFA (2012) | Fonctionpublique |
| Effectif des Agents de l'Etat : 44 504 (2015) | COFACE |
| Risque pays (Coface) : C | INSEED |
| Taux de scolarisation : 83% | |

| | |
|---|----------------|
| Pays frontaliers : Ghana, Bénin, Burkina Faso | |
| Indice de fécondité : 4,38 enfants / femme (2017) | Populationdata |

| Chiffres clés | Sources |
|--|-------------------|
| Valeur | |
| Taux de croissance : 5,1 (2019) | CNC |
| Pib/hbt : 672 Dollars US | populationdata |
| Taux d'inflation : 1,7 (2019) | CNC |
| Balance commerciale : 373.810 millions (2017) | BCEAO |
| Dette publique : 72% du Pib (2018) | FMI |
| Taux de chômage : 3,4% (2015) | PNUD |
| Budget national : 1.461,0 milliards F CFA (2019) | MEF |
| Notation financière : « B » (Mai 2019) | Standard & Poor's |
| IDH : 0,503 / 1 (2017) | Populationdata |

Financement des exportations entre l'Afrique de l'Ouest et les Emirats Arabes Unis

L'ADEX et la BIDC signent pour 20 millions de dollars

Abu Dhabi Exports Office (ADEX), la branche de financement des exportations du Fonds d'Abu Dhabi pour le développement (ADFD), a signé le 28 juin 2022, un accord de financement avec la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC). Une ligne de crédit de 20 millions de dollars sera ouverte entre les deux entités pour renforcer la coopération stratégique.

• Joël YANGLLO

Stimuler les échanges entre les Emirats Arabes Unis (EAU) et les États membres de la CEDEAO. Dans cette dynamique, Abu Dhabi Exports Office (ADEX), la branche de financement des exportations du Fonds d'Abu Dhabi pour le développement (ADFD), a signé un accord de financement avec la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC), en vertu duquel une ligne de crédit 20 millions de dollars seront ouverts entre les deux entités, ce qui renforcera la coopération stratégique. L'accord soutient également la mise en place de lignes de crédit supplémentaires et la mise à disposition de moyens plus simples de financement conjoint, stimulant ainsi les exportations émiratis sur le marché africain. L'accord a été signé virtuellement le 28 juin 2022 par Khalil Al Mansoori, directeur général par intérim d'ADEX, et le Dr George Agyekum Donkor, président et président du conseil d'administration de la BIDC. SE Mohamed Saif Al

Suwaidi, directeur général du Fonds d'Abu Dhabi pour le développement (ADFD) et président du comité exécutif des exportations de l'Office des exportations d'Abu Dhabi (ADEX) et SE Khalifa Abdullah Al Qubaisi, directeur général adjoint de l'ADFD. Au cours de la cérémonie virtuelle, Al Suwaidi a déclaré que « l'accord signé avec la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO souligne les efforts d'ADEX pour soutenir les Émirats arabes unis dans le développement du secteur des exportations, la diversification de l'économie et la possibilité pour les entreprises émiratis d'étendre leur empreinte en Afrique. » Il a ajouté que l'accord permettrait à l'ADEX d'offrir une ligne de crédit à la banque pour refinancer ses prêts aux importateurs de ses pays membres pour l'achat de biens et services émiratis. « Cela renforcera les relations entre les deux entités, conduisant à la réalisation d'intérêts communs et à l'accélération de la croissance économique en Afrique de l'Ouest et aux Émirats arabes



unis. »

Continuité des efforts

Quant à Khalil Al Mansoori, il dira que « l'accord s'inscrit dans la continuité des efforts d'ADEX pour élargir la portée de ses partenariats avec les pays africains. Il complète l'accord signé l'an dernier par l'ADEX avec la Eastern and Southern African Trade and Development Bank (TDB). Le dernier accord de partenariat consolidera nos efforts pour soutenir et développer les exportations nationales grâce à la fourniture de financements

flexibles et fiables, renforçant ainsi la présence des entreprises émiratis en Afrique de l'Ouest. » pour lui, la fourniture de facilités de crédit et de solutions innovantes profitera aux exportateurs comme aux importateurs, en plus de réduire les défis auxquels sont confrontés les exportateurs concernant la disponibilité de liquidités et de liquidités. « Ce nouveau partenariat entre la BIDC et l'ADEX est une illustration supplémentaire des efforts continus de la Banque pour mobiliser et diversifier ses ressources afin d'amplifier les activités économiques au sein de la sous-région de la CEDEAO ainsi qu'entre la région et le reste du monde. Cet accord avec Abu Dhabi Export Office facilitera les relations stratégiques entre l'Afrique de l'Ouest et les Émirats arabes unis. Notre partenariat contribuera à tracer la voie d'un développement économique plus poussé et d'un commerce renforcé entre les deux parties. Nous travaillerons ensemble pour tirer parti des opportunités disponibles et des facilités de financement d'ADEX afin de permettre aux importateurs en

Afrique d'acquiescer des biens et des services aux EAU de manière plus simple et plus sûre. Il a souligné que l'accord renforcerait la durabilité économique et commerciale au profit à la fois des États membres de la banque et des Émirats arabes unis », a indiqué Dr George Agyekum Donkor, président de la BIDC.

À propos de l'ADEX

Créé par le Fonds d'Abu Dhabi pour le développement (ADFD) en 2019, le Bureau des exportations d'Abu Dhabi (ADEX) propose des solutions de financement aux exportateurs émiratis pour aider à augmenter le volume d'exportation du pays et promouvoir les activités d'exportation des EAU sur les marchés mondiaux. Le mandat d'ADEX comprend la fourniture de facilités de crédit aux acheteurs et importateurs étrangers par le biais de prêts et de garanties directs et indirects, renforçant ainsi le rôle économique central du secteur de l'exportation et favorisant sa compétitivité mondiale. Cela est conforme

à la stratégie de diversification économique des EAU. L'entité cherche également à élargir la gamme de biens et services exportés fabriqués localement, étant parmi les principaux piliers du développement durable du pays. Pour en savoir plus sur nos services et solutions, visitez notre site Web ou contactez-nous via Facebook, Twitter et Instagram.

À propos de la Banque de la CE-DEAO

La Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC) est une banque régionale d'investissement et de développement de premier plan, détenue par les quinze (15) États membres de la CEDEAO, à savoir le Bénin, le Burkina Faso, le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone et Togo. Basée à Lomé, en République togolaise, la Banque s'est engagée à financer des projets et programmes de développement couvrant diverses initiatives des secteurs des infrastructures et des équipements de base, du développement rural et de l'environnement, de l'industrie et des services sociaux, à travers ses guichets des secteurs privé et public. La BIDC intervient par le biais de prêts à long, moyen et court terme, de prises de participation, de lignes de crédit, de refinancement, d'opérations d'ingénierie financière et de services associés.

**Baromètres Togo**

| Référentiel | | Sources |
|---------------------------------|----------------------------|------------------|
| Valeur | | |
| Superficie : | 56 600 km ² | Populationdata |
| Population : | 7 889 094 habitants (2018) | Banque mondiale |
| Croissance démographique : | 2,42 % / an | Populationdata |
| Taux de natalité : | 33,30 ‰ (2017) | Populationdata |
| Taux de mortalité : | 6,90 ‰ (2017) | Populationdata |
| Espérance de vie : | 65,00 ans (2016) | Populationdata |
| Déficit budgétaire : | 2,1% (2017) | BAD |
| Smig : | 35 000 FCFA (2012) | CCI |
| Effectif des Agents de l'Etat : | 44 504 (2015) | Fonctionpublique |
| Risque pays (Coface) : | C | COFACE |
| Taux de scolarisation : | 83% | INSEED |

| | | |
|-----------------------|-----------------------------|----------------|
| Pays frontaliers : | Ghana, Bénin, Burkina Faso | |
| Indice de fécondité : | 4,38 enfants / femme (2017) | Populationdata |

| Chiffres clés | | Sources |
|-----------------------|--------------------------------|-------------------|
| Valeur | | |
| Taux de croissance : | 5,1 (2019) | CNC |
| Pib/hbt : | 672 Dollars US | populationdata |
| Taux d'inflation : | 1,7 (2019) | CNC |
| Balance commerciale : | 373.810 millions (2017) | BCEAO |
| Dettes publiques : | 72% du Pib (2018) | FMI |
| Taux de chômage : | 3,4% (2015) | PNUD |
| Budget national : | 1.461,0 milliards F CFA (2019) | MEF |
| Notation financière : | « B » (Mai 2019) | Standard & Poor's |
| IDH : | 0,503 / 1 (2017) | Populationdata |

Togo – Chine

3 milliards USD d'échanges commerciaux en 2021

Une délégation officielle chinoise, conduite par le Directeur général des affaires africaines de la diplomatie chinoise, Wu Peng, a eu une séance de travail le mardi 28 juin 2022, à Lomé avec le ministère des affaires étrangères du Togo. Il est à noter que le volume des échanges commerciaux entre le Togo et la Chine a atteint près de 3 milliards de \$, soit une croissance rapide de 33% en 2021.

● Bernard AFAWOUBO

Le Directeur général des affaires africaines de la diplomatie chinoise, Wu Peng à la tête d'une délégation chinoise effectuée depuis quelques jours une tournée en Afrique. Au cours de cette tournée, le chef de la délégation a posé ses valises à Lomé où il a échangé avec le personnel du ministère en charge des affaires étrangères du Togo le mardi 28 juin 2022. L'objectif visé par cette rencontre est de renforcer la concertation stratégique entre Lomé et Pékin, mettre en œuvre les acquis de la dernière conférence ministérielle du FOCAC pour le bénéfice des populations. A en croire Wu Peng, Directeur général des affaires de la diplomatie chinoise, le Togo et la Chine maintiennent une belle rela-



tion bilatérale qui constitue un exemple à suivre parmi les relations sino-africaines. Il s'est par ailleurs félicité du rebond des échanges économiques. Le volume des échanges commerciaux entre le Togo et la Chine a atteint près de 3 milliards de \$, soit une croissance rapide de 33% en 2021. « Nos deux pays sont appelés à continuer le soutien mutuel ferme et renforcer la concertation internationale et lutter ensemble contre l'unilatéralisme et

l'hégémonisme. Ensuite, nous allons renforcer nos compétitions concrètes au plus de bénéfice du bien-être social de la population togolaise », a déclaré WU Peng. « Nos échanges ont été très enrichissants. Elle nous a permis de faire le point de la coopération bilatérale entre le Togo et la Chine. Nous avons pu lors de ces échanges, nous féliciter pour la qualité de cette relation. Nous sommes convenus de maintenir cette collaboration et cette concertation pour la suite du processus de concrétisation des engagements de la Chine », a indiqué Afo Salifou, secrétaire général du ministère des affaires étrangères, de l'intégration régionale et des Togolais de l'extérieur. Les Togo et la Chine célèbrent cette année le cinquantième anniversaire de leurs relations diplomatiques.



Investir au Togo

Une délégation turque échange avec le patronat

En visite de travail au Togo, une délégation du Ministère des affaires étrangères de la République de Turquie a rencontré le Conseil National du Patronat du Togo le 24 juin 2022 au siège de l'organisation patronale à Lomé.

● Junior AREDOLO

La délégation Turque conduite par son ambassadrice au Togo, Esra Demir, était composée de Nur Sağman, ambassadrice, directrice générale pour l'Afrique, du Ministère des Affaires Etrangères Turc ; Ömür Sağman, deuxième secrétaire, Département des

relations avec l'Afrique de l'Ouest ; Berna Akyıldız, Président du Conseil des Affaires Turquie-Togo, Conseil pour les Relations Economiques Extérieures (DEİK). Au cours des échanges le Président du CNP-Togo, Laurent TAMEGNON, entouré des membres du bureau du Conseil d'Administration et des Présidents des

commissions techniques du Patronat, est revenu sur l'historique des bonnes relations entre le Togo et la Turquie. Il a souligné dans son intervention Le volume d'échange de la Turquie vers le Togo qui s'élève est de l'ordre de 140 millions dollars et vu que les relations entre ces pays sont

au beau fixe et que plusieurs opérateurs économiques turcs ont souhaité formaliser leurs partenariats avec les acteurs du secteur privé du Togo, « il est temps de créer un club d'hommes d'affaires entre nos deux pays » a laissé entendre le Président du Patronat. Cette proposition a été jugée pertinente par la délégation Turque

qui entend œuvrer pour sa concrétisation. La représentante du secteur privé Turc en charge du Togo, Mme Berna Akyıldız a mis l'accent sur le fait que les produits en provenance de la Turquie puissent bénéficier d'une diminution des taxes douanières pour un meilleur accès de la population togolaise à ceux-ci. Les

deux parties ont aussi émis le vœu cher que la compagnie aérienne Turkish Airlines puisse également desservir le Togo comme c'est le cas pour le Ghana et Bénin voisin. Mais une fois de plus le plus important pour le patronat et l'accent a été mis sur ce fait, c'est de sortir du circuit classique commerce achat vente.

Espace UEMOA

23ème réunion annuelle des Cours des comptes à Lomé

La 23ème réunion annuelle des présidents des Cours des comptes des Etats membres et des Conseillers à la Cour des comptes de l'UEMOA s'est ouverte mardi 28 juin 2022 à Lomé. Objectif, procéder à une évaluation des systèmes de contrôle des comptes et des résultats des contrôles effectués durant l'exercice 2021.

● Joël YANCLO

Les réformes budgétaires apportées par l'UEMOA ainsi que l'élargissement des compétences des Cours des comptes nationales, rendent indispensable le renforcement des capacités de ces juridictions financières dans leur mission de contrôle de la gestion des finances publiques », a indiqué Sani YAYA, ministre de l'Economie et des Finances du Togo à l'ouverture des assises de la 23ème réunion annuelle des présidents des Cours des comptes des Etats membres et des Conseillers à la Cour des comptes de l'UEMOA, le mardi 28 juin 2022 à Lomé. Le ministre de l'Economie et des Finances a insisté sur le bienfondé des réformes : « Ayant senti la nécessité de réformer la gestion des finances publiques, la Commission de l'UEMOA a mis en place, en 2009, un nouveau cadre harmonisé des finances publiques. Les objectifs fondamentaux visés à cet effet étaient de deux ordres : Améliorer l'efficacité de l'action publique pour le bénéfice des citoyens, usagers, et contribuables ; Instaurer une véritable transparence dans la gestion publique, en rendant notamment plus lisibles les documents budgétaires des-



tinés au Parlement et au citoyen. C'est dans cette perspective que le Conseil des Ministres de l'UEMOA avait adopté, en 2009, des nouvelles Directives renforçant notamment la transparence dans la gestion des finances publiques. Parmi toutes ces directives, celle portant lois de finances au sein de l'UEMOA revêt une importance toute particulière. En effet, elle introduit des innovations aussi bien pour les Administrations que pour les Institutions de contrôle externe à savoir le Parlement et la Cour des comptes. Ces nouvelles dispositions consacrent le passage d'une logique de moyens à une logique de résultats avec l'introduction du Budget programme qui est désormais la nouvelle méthode de présentation, de spécialisation et de vote de crédits. Un rapport annuel de performances (RAP), rendant

compte des résultats obtenus, est désormais joint à tout projet de loi de règlement ». Conscient de l'obligation de rendre compte de l'utilisation des deniers publics et de promouvoir la bonne gouvernance dans la gestion des affaires publiques, le Togo a opté depuis 1992 pour la création d'une Cour des comptes à laquelle, la Constitution a conféré le statut d'institution de la République appartenant au pouvoir judiciaire, indépendant des pouvoirs exécutifs et législatif. La réunion annuelle des présidents des Cours des comptes des Etats membres et des Conseillers à la Cour des comptes de l'UEMOA est un cadre d'échanges d'expériences pratiques pour faire progresser la transparence dans la gestion des finances publiques au niveau des 8 Etats membres.

Baromètres Togo

| | 2016 | 2017 | 2018 |
|--|-------|-------|-------|
| Investissement Direct Etranger | | | |
| Flux d'IDE entrants (millions USD) | -46 | 88 | 102 |
| Stocks d'IDE (millions USD) | 1.474 | 1.772 | 1.790 |
| Nombre d'investissements greenfield*** | 2 | 1 | 2 |
| IDE entrants (en % de la FBCF****) | 21,0 | n/a | n/a |
| Stock d'IDE (en % du PIB) | 39,7 | n/a | n/a |

Source : CNUCED - Dernières données disponibles. Note : * L'indicateur de Performance de la CNUCED est basé sur un ratio entre la part du pays dans le total mondial des IDE entrants et sa part dans le PIB mondial. ** L'indicateur de Potentiel de la CNUCED est basé sur 12 indicateurs économiques et structurels tels que le PIB, le commerce extérieur, les IDE, les infrastructures, la consommation d'énergie, la R&D, l'éducation, le risque pays. *** Les investissements greenfield correspondent à la création de filiales ex-nihilo par la maison mère. **** La formation brute de capital fixe (FBCF) est un indicateur mesurant la somme des investissements, essentiellement matériels, réalisés pendant une année.

| | 2015 | 2016 | 2017 |
|--|--------|-------|-------|
| Indicateurs du commerce extérieur | | | |
| Importations de biens (millions USD) | 2.127 | 2.382 | 2.527 |
| Exportations de biens (millions USD) | 1.227 | 1.290 | 1.138 |
| Importations de services (millions USD) | n/a | 397 | n/a |
| Exportations de services (millions USD) | n/a | 530 | n/a |
| Importations de biens et services (croissance annuelle en %) | 13,7 | -3,5 | 3,7 |
| Exportations de biens et services (croissance annuelle en %) | 0,2 | 5,2 | 0,4 |
| Balance commerciale (hors services) (millions USD) | -1.033 | n/a | n/a |
| Commerce extérieur (en % du PIB) | 109,8 | 105,6 | 100,0 |
| Importations de biens et services (en % du PIB) | 67,6 | 62,8 | 59,5 |
| Exportations des biens et services (en % du PIB) | 42,2 | 42,8 | 40,5 |

Source : OMC - Organisation Mondiale du Commerce ; Banque Mondiale, dernières données disponibles

UNION MONETAIRE
OUEST AFRICAINEUNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINECOMMUNIQUE DE PRESSE DE LA SESSION
ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'UNION
Dakar, le 24 juin 2022

Le Conseil des Ministres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) a tenu sa deuxième session ordinaire de l'année, le 24 juin 2022, au siège de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), à Dakar, sous la Présidence de Monsieur Sani YAYA, Ministre de l'Economie et des Finances de la République Togolaise, son Président en exercice.

Ont également pris part à la rencontre, Monsieur Abdoulaye DIOP, Président de la Commission de l'UEMOA, Monsieur Mamadou DIOP, Vice-Gouverneur, chargé de l'intérim du Gouverneur de la BCEAO, Monsieur Serge EKUE, Président de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et Monsieur Badanam PATOKI, Président du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF).

Au terme des échanges, les conclusions et recommandations ci-après ont été approuvées par les Ministres :

Au titre de la Commission de l'UEMOA

Le Conseil des Ministres a examiné le Rapport semestriel d'exécution de la Surveillance Multilatérale du premier semestre 2022. Il a constaté que le taux de croissance économique de l'Union a retrouvé son niveau d'avant crise en ressortant à 6,1% en 2021 contre 1,8% un an plus tôt. Il a salué les efforts entrepris par les Etats membres dans la gestion des finances publiques.

Le Conseil a noté que l'activité économique s'est déroulée dans un contexte de poussée inflationniste avec un taux d'inflation annuel moyen qui est ressorti à 3,6% contre 2,1% en 2020, en lien notamment avec la hausse des prix des produits alimentaires consécutive à la mauvaise campagne céréalière enregistrée en 2021.

Le Conseil a également noté que les perspectives pour l'année 2022 restent favorables avec un taux de croissance de 6,0%, sous l'hypothèse de la poursuite de la reprise économique mondiale et d'une meilleure maîtrise de la pandémie de COVID-19 et des mesures d'atténuation de l'impact négatif de la crise ukrainienne sur les économies.

Le Conseil a relevé que ces perspectives restent, toutefois, fragilisées par l'incertitude sur la durée de la crise en Ukraine et son impact sur la hausse des prix de certains produits de première nécessité et sur les cours des matières premières, la persistance de la crise sécuritaire dans la zone du Sahel et son extension vers les zones côtières, ainsi que la crise sanitaire.

Le Conseil a adopté la Recommandation relative aux orientations de politique économique aux Etats membres de l'Union pour l'année 2023. Par cette Recommandation, le Conseil invite les Etats membres à continuer de renforcer les mesures visant à limiter l'impact de la

hausse des prix et à préserver le pouvoir d'achat des populations, notamment celui des plus vulnérables, tout en poursuivant les efforts de maîtrise du déficit budgétaire.

Le Conseil des Ministres a adopté la Décision portant définition et détermination de l'agrégat recettes fiscales dans les Etats membres de l'UEMOA afin de déterminer une méthodologie commune de calcul de cet agrégat utilisé par les Etats membres pour l'appréciation des critères de convergence dans le cadre de la surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques des Etats membres.

Il a adopté également la Décision portant définition et détermination du contenu de la masse salariale dans les Etats membres de l'UEMOA qui arrête une approche commune précisant les composantes de l'agrégat masse salariale utilisé par les Etats membres pour le calcul des critères de convergence dans le cadre de la surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques des Etats membres.

Le Conseil a adopté le Règlement relatif à l'harmonisation de la réglementation pharmaceutique dans les Etats membres de l'UEMOA qui vise à actualiser le cadre réglementaire défini par le règlement N°02/2005/CM/UEMOA du 4 juillet 2005 relatif à l'harmonisation de la réglementation pharmaceutique dans les Etats membres de l'UEMOA pour permettre la poursuite efficiente du processus d'harmonisation et faciliter la mise en œuvre des textes communautaires adoptés.

Le Conseil a par ailleurs examiné et adopté la Décision portant adoption des lignes directrices relatives à la réglementation des dispositifs médicaux dans les Etats membres de l'UEMOA. Cette Décision vise à mettre en place un cadre législatif harmonisé, permettant aux autorités nationales de la réglementation pharmaceutique de l'espace communautaire de mettre en place et de renforcer l'homologation et la surveillance du marché des dispositifs médicaux mis à la disposition des populations

Le Conseil a adopté la Décision portant adoption des lignes directrices relatives à l'harmonisation de la réglementation des aliments destinés aux nourrissons et aux enfants en bas âge et des produits diététiques et de régime dans les Etats membres de l'UEMOA qui vise à renforcer et à harmoniser le cadre législatif relatif à l'importation, à la commercialisation et à la surveillance du marché des aliments destinés aux nourrissons et aux enfants en bas âge, des produits diététiques et de régime.

Le Conseil a en outre adopté la Décision portant adoption du Schéma organisationnel Type d'Institutionnalisation du Genre dans les Etats membres de l'Union dont l'objectif est de doter les Etats membres de l'Union d'un modèle de mécanisme pour leur permettre de rendre effective la transversalité du genre dans l'ensemble des départements sectoriels afin d'œuvrer à la réduction des inégalités dans tous les secteurs.

Le Conseil a adopté le Règlement modifiant l'annexe du Règlement n°02/97/CM/UEMOA du 28 novembre 1997 portant adoption du Tarif Extérieur Commun (TEC) de l'UEMOA basé sur la version 2022 du système harmonisé de désignation et de codification des marchandises d'une part et le Règlement portant définition de la liste des marchandises composant les catégories dans la nomenclature tarifaire et statistique basée sur la version 2022 du système harmonisé de désignation et de codification des marchandises, tous deux visant à appliquer l'Union douanière de l'UEMOA dans son espace.

Concernant le Règlement portant code minier communautaire de l'UEMOA, le Conseil s'est félicité de la qualité du texte présenté par la Commission de l'UEMOA et a décidé de l'examiner à sa prochaine session.

Au titre du CREPMF

Le Conseil des Ministres de l'Union a procédé au renouvellement des mandats et à la nomination de nouveaux membres du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers.

Il a également adopté le dispositif révisé des sanctions pécuniaires applicables sur le marché financier régional de l'UMOA en vue, non seulement d'aligner ses dispositions, en ce qui concerne les mêmes agissements, sur celles de la Loi Uniforme relative aux infractions boursières, mais aussi de l'adapter aux évolutions nécessaires du cadre de régulation.

Le Conseil a donné des orientations pour le choix de l'instrument à utiliser pour accompagner, au plan fiscal, les activités des entreprises de capital-investissement dans l'Union.

Enfin, le Conseil a été informé de l'état de transposition par les Etats membres de la Loi Uniforme sur les infractions boursières et assimilées.

Fait à Dakar, le 24 juin 2022

Le Président du Conseil des Ministres



Sani YAYA

Relations commerciales entre l'UE et l'Afrique

Le Parlement européen donne son feu vert à un rééquilibrage

Le rapport sur l'avenir des relations commerciales entre l'Union européenne et l'Afrique recommande au groupe des 27 de corriger les déséquilibres hérités de l'ère coloniale.

Le parlement européen a adopté, le jeudi 23 juin, le rapport d'initiative de Helmut Scholz (Gauche allemande) sur l'avenir des relations commerciales entre l'Union européenne (UE) et l'Afrique, qui prévoit notamment un rééquilibrage des échanges entre le groupe des 27 et le continent. Elaboré par la Commission du commerce international du Parlement européen, ce rapport a été adopté à 463 voix pour 43 contre et 81 abstentions. Il précise que l'Afrique est une « priorité géographique essentielle de la nouvelle stratégie commerciale de l'Union », et formule une série de recommandations pour « corriger les déséquilibres hérités en partie de l'ère coloniale ». Le rapport appelle l'UE à soutenir des relations commerciales « éthiques et durables » avec l'Afrique (meilleur respect du pacte vert pour l'Europe, meilleur suivi des minerais provenant de zones de conflit et des produits associés à la déforestation, recommandations relatives au devoir de diligence) et à aider le continent à faire face aux perturbations dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, déclenchées d'abord par la covid-19, puis par la guerre en Ukraine. L'UE est également invitée à aider les pays africains à faire face au fardeau de la dette, aux flux financiers illégitimes et à la fraude fiscale. Le rapport souligne d'autre part, la nécessité de créer une base industrielle et des infrastructures solides en Afrique, comme le prévoit l'agenda 2063 de l'Union africaine, en vue de développer des chaînes de valeur résilientes, et de transformer les matières premières à haute valeur ajoutée sur le continent. Il demande en outre, à l'UE



d'aider les pays africains à créer les conditions qui leur permettraient de s'intégrer dans l'économie mondiale, non seulement en tant que pays d'origine de produits primaires, mais aussi en tant qu'exportateurs de produits intermédiaires et finaux, tout en maintenant une marge de manœuvre politique pour protéger les industries émergentes. « Pendant trop longtemps, l'Afrique a été réduite au rôle d'un fournisseur de matières premières, avec pour conséquence que l'immense potentiel économique du continent reste inexploité », a déclaré Kathleen Van Brempt, députée social-démocrate belge au Parlement européen, dans un communiqué.

Contre les offensives de la Chine et de la Russie

Outre les avantages commerciaux mutuels dans des domaines stratégiques, comme la fourniture d'hydrogène vert pour l'Europe, Mme Van Brempt a déclaré qu'une refonte des liens commerciaux pourrait « contribuer à ramener l'Afrique vers l'UE », alors que d'autres puissances économiques, dont la Chine et la Russie, sont en train de renforcer leurs engagements sur le continent. « En ce qui concerne la Chine, l'avan-

tage que nous avons actuellement est que beaucoup de pays africains, pas tous, mais beaucoup, ont eu des expériences négatives ces deux dernières années avec les investissements chinois », a-t-elle expliqué, indiquant que plusieurs pays du continent sont maintenant appelés à rembourser des prêts d'une « manière indécente », à Pékin. Selon les données de la Commission européenne, les Etats membres de l'UE étaient, collectivement, le premier partenaire commercial de l'Afrique devant la Chine en 2020. L'UE représentait un tiers des échanges commerciaux de l'Afrique avec le monde (33 % des exportations africaines et 31 % de ses importations). Ces échanges commerciaux facilités par des régimes préférentiels (SPG, système de préférences généralisées) et divers accords commerciaux (accords d'association avec les pays d'Afrique du Nord et accords de partenariat économique avec des blocs de pays d'Afrique subsaharienne) sont toutefois déséquilibrés. La plupart des biens de l'UE exportés vers l'Afrique sont des produits manufacturés (68 % en 2021), alors que ceux-ci ne représentent que 34 % des exportations africaines vers l'Union.

Avec Agence Ecofin

Entreprises

EY et IBM élargissent leur collaboration

Ernst & Young, EY et IBM ont annoncé l'expansion de leur alliance par le biais d'une nouvelle initiative visant à aider les entreprises du monde entier à relever certains des défis les plus urgents en matière de main-d'œuvre à la suite de la pandémie de COVID-19, notamment le recrutement, la rétention, le perfectionnement et la besoin de transformer rapidement et à grande échelle la technologie des systèmes RH.

● Vivien ATAKPABEM

Dans le but d'aider les organisations à naviguer dans ce nouveau paysage des talents grâce à l'innovation numérique et à une plus grande résilience, EY et IBM ont créé un nouveau Talent Center of Excellence (COE). Le COE créera des solutions d'intelligence artificielle et de cloud

hybride axées sur les données qui fourniront de vastes services de transformation des talents, des RH, de la mobilité et de la paie. Réunissant les solutions commerciales d'EY Organisation & Workforce, Mobility et HR Transformation avec IBM Talent Transformation business et les capacités de cloud hybride et d'IA, il s'agit de la plus récente extension de

l'alliance EY-IBM et du deuxième COE établi l'année dernière. Andy Baldwin, EY Global Managing Partner – Client Service, déclare : « La combinaison des solutions technologiques et de conseil en talents d'EY et d'IBM peut aider les clients à transformer leur main-d'œuvre en relevant certains des défis les plus importants auxquels le marché est confronté aujourd'hui.

CEDEAO

Deux millions de dollars du FAD pour accélérer les réformes du secteur de l'électricité

Le Conseil d'administration du Fonds africain de développement (FAD) a approuvé, vendredi 24 juin 2022 à Abidjan, un don de deux millions de dollars américains pour une assistance technique visant à accélérer les réformes du secteur de l'électricité au sein de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Ce don du Fonds africain de développement – le guichet concessionnel du Groupe de la Banque africaine de développement – est destiné à l'Autorité régionale de régulation de l'électricité de la CEDEAO. L'objectif ultime est de stimuler le commerce transfrontalier de l'électricité et d'améliorer l'accès à l'énergie dans les 15 pays de la région. Le projet comporte cinq composantes : la première englobe les règlements et les indicateurs clés de performance du rapport phare de la Banque africaine de développement sur l'indice de réglementation de l'électricité pour l'Afrique que doit adopter l'Autorité de régulation régionale du secteur de l'électricité de la Communauté pour qu'ils soient appliqués dans les pays membres

de façon uniforme. Dans le cadre de cette composante, le projet renforcera les capacités des pays membres pour la collecte et la communication de ces indicateurs sur une plateforme commune. La deuxième composante consistera à mener une étude - en tenant compte des spécificités - afin d'actualiser l'analyse comparative des tarifs de l'électricité et de leurs facteurs sous-jacents tout au long de la chaîne de valeur du secteur de l'électricité au sein de la CEDEAO. Le troisième volet consiste à développer un système centralisé de gestion de base de données, où seront collectées les données et toutes informations pertinentes sur l'énergie provenant des pays membres, avant qu'elles ne soient stockées et diffusées sur une plateforme numé-

rique commune. Une étude est prévue dans le cadre du quatrième volet, afin d'évaluer et d'identifier les goulots d'étranglement et les risques du projet dans les pays membres de la CEDEAO et recommandera une approche cohérente pour éliminer progressivement les obstacles pour l'investissement dans le secteur de l'énergie électrique à chaque étape, avant et après l'instauration du marché régional de l'électricité de la CEDEAO. Enfin, la cinquième et dernière composante est axée sur la gestion du programme et le renforcement des capacités. Ces actions seront cofinancées avec l'Autorité régionale de régulation de l'électricité. Toutes les composantes du projet prendront en compte les données sexospécifiques.

(BAD)

Afrique

Des investisseurs s'unissent pour des infrastructures résilientes au climat

Plusieurs banques et sociétés d'investissement africaines se mettent ensemble pour le financement des infrastructures résilientes au climat en Afrique. L'alliance est formée de la Banque africaine de développement (BAD), Africa50 et le nouveau Forum des investisseurs souverains africains (Asif).

Face au changement climatique, les investisseurs africains unissent leurs forces pour le financement des infrastructures résilientes. Réunis récemment à Rabat au Maroc, les responsables de banques et de sociétés d'investissement ont signé une lettre d'intention à cet effet. La coalition est formée de la Banque africaine de développement (BAD), du nouveau Forum des investisseurs souverains africains (Asif) et d'Africa50, une plateforme d'investissement dans les infrastructures mise en place par BAD et les États africains. « Il s'agit d'une étape importante dans la mise en place d'une collaboration solide entre les parties prenantes pour répondre aux besoins substantiels de financement des infrastructures en Afrique. Nous devons faire en sorte que les projets d'infrastructure régionaux clés soient attrayants et financables pour les investisseurs privés mondiaux », affirme Alain Ebobissé, le directeur général d'Africa50.

La mobilisation de plusieurs sociétés d'investissement

L'Asif jouera un rôle clé dans le financement des infrastructures résilientes au niveau local. Lancée récemment, la

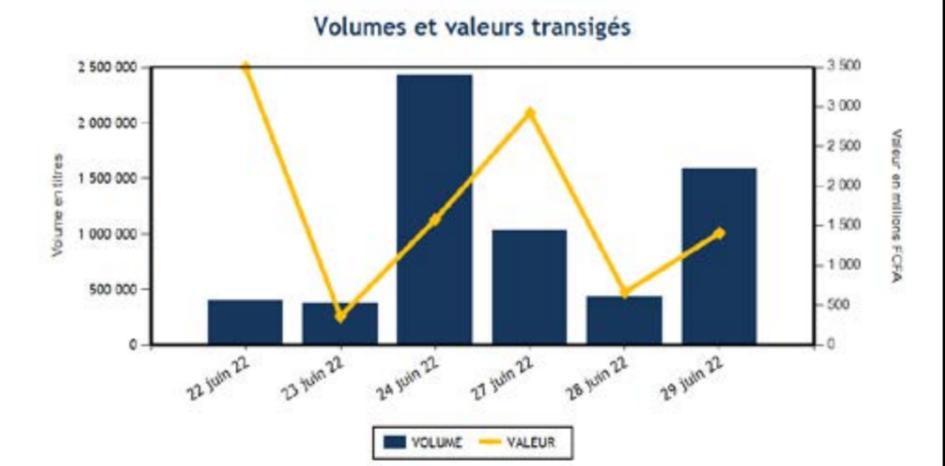
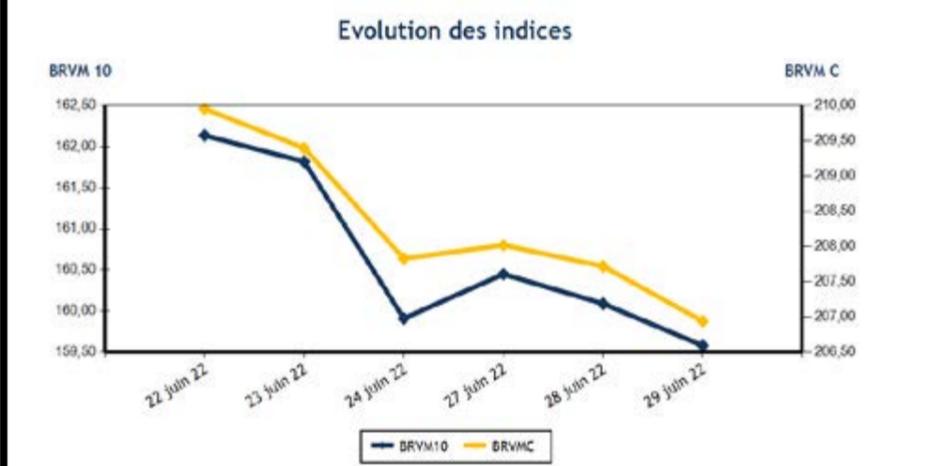


plateforme réunit le Fonds de développement Agaciro du Rwanda, le Fonds souverain de Djibouti (FSD), le Fonds gabonais d'investissements stratégiques (FGIS), le Fonds souverain d'investissements stratégiques (Fonsis) du Sénégal, le Fundo Soberano de Angola (FSDEA), le Ghana Infrastructure Investment Fund (GIIF), Ithmar Capital du Maroc, la Nigeria Sovereign Investment Authority (Nsia) et le Fonds souverain d'Égypte (TSFE). Selon Solomon Quaynor, le vice-président de la BAD en charge du Secteur privé, des Infrastructures et de l'Industrialisation, le partenariat signé récemment entre l'Asif, la BAD et Africa50 permettra de renforcer les collaborations en matière de développement et de cofinancement de projets, de mobilisation de capitaux pour financer des infrastructures résilientes, vertes et durables et d'identification d'opportu-

nités d'investissement, pour promouvoir les infrastructures et l'industrialisation en Afrique. « Il s'agit d'un élément clé de la stratégie de la BAD visant à exploiter les quelque 2000 milliards de dollars d'actifs sous gestion des investisseurs institutionnels africains, notamment les fonds souverains, les fonds de pension et les compagnies d'assurance, pour les infrastructures et l'industrialisation du continent », explique Solomon Quaynor. La nouvelle coalition est mise en place au moment où le continent a plus que jamais besoin d'infrastructures résilientes pour faire face aux catastrophes naturelles accentuées par le changement climatique telles que les cyclones qui touchent les pays d'Afrique l'Est, la sécheresse au Nord et dans la corne de l'Afrique, et les inondations à l'Ouest.

Avec afrik21

| | | | | |
|--------------------|---------------|---|-----------------------|---------------|
| BRVM 10 | 159,58 |  BULLETTIN OFFICIEL DE LA COTE N° 123 mercredi 29 juin 2022 Site : www.brvm.org | BRVM Composite | 206,94 |
| Variation Jour | ↓ -0,32 % | | Variation Jour | ↓ -0,38 % |
| Variation annuelle | ↑ 3,95 % | | Variation annuelle | ↑ 2,30 % |



| Actions | Niveau | Evol. Jour |
|---|-------------------|------------|
| Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits) | 6 229 348 645 870 | -0,38 % |
| Volume échangé (Actions & Droits) | 1 531 706 | 252,13 % |
| Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits) | 916 148 844 | 38,58 % |
| Nombre de titres transigés | 42 | 7,69 % |
| Nombre de titres en hausse | 5 | -61,54 % |
| Nombre de titres en baisse | 22 | 120,00 % |
| Nombre de titres inchangés | 15 | -6,25 % |

| Obligations | Niveau | Evol. Jour |
|---------------------------------|-------------------|-------------|
| Capitalisation boursière (FCFA) | 7 769 694 741 400 | 0,01 % |
| Volume échangé | 50 087 | 11 911,27 % |
| Valeur transigée (FCFA) | 495 794 194 | 11 546,29 % |
| Nombre de titres transigés | 4 | 0,00 % |
| Nombre de titres en hausse | 1 | -50,00 % |
| Nombre de titres en baisse | 0 | |
| Nombre de titres inchangés | 3 | 50,00 % |

PLUS FORTES HAUSSES

| Titres | Cours | Evol. Jour | Evol. annuelle |
|-------------------------------|-------|------------|----------------|
| SODE CI (SDCC) | 5 260 | 5,20 % | 22,47 % |
| AIR LIQUIDE CI (SIVC) | 850 | 2,41 % | -5,03 % |
| BANK OF AFRICA BN (BOAB) | 6 200 | 1,64 % | 16,98 % |
| BANK OF AFRICA SENEGAL (BOAS) | 2 400 | 0,42 % | 2,13 % |
| BERNABE CI (BNBC) | 2 200 | 0,23 % | 1,15 % |

PLUS FORTES BAISES

| Titres | Cours | Evol. Jour | Evol. annuelle |
|---------------------------|--------|------------|----------------|
| SICOR CI (SICC) | 11 490 | -5,32 % | 124,41 % |
| SERVAIR ABIDJAN CI (ABJC) | 1 600 | -5,04 % | -8,57 % |
| SAFCA CI (SAFC) | 950 | -4,52 % | 11,76 % |
| BANK OF AFRICA ML (BOAM) | 1 350 | -3,57 % | -9,09 % |
| SICABLE CI (CABC) | 1 120 | -3,45 % | 10,34 % |

INDICES SECTORIELS

| Base = 100 au 14 juin 1999 | Nombre de sociétés | Valeur | Evol. Jour | Evol. annuelle | Volume | Valeur | PER moyen |
|--------------------------------|--------------------|----------|------------|----------------|-----------|-------------|-----------|
| BRVM - INDUSTRIE | 12 | 113,60 | -0,61 % | 3,17 % | 7 343 | 27 279 135 | 27,17 |
| BRVM - SERVICES PUBLICS | 4 | 467,56 | -0,09 % | 4,17 % | 31 032 | 263 689 390 | 9,52 |
| BRVM - FINANCES | 15 | 76,37 | -0,35 % | -0,99 % | 1 480 358 | 555 114 654 | 7,35 |
| BRVM - TRANSPORT | 2 | 406,14 | -2,01 % | -34,72 % | 953 | 1 597 770 | 6,50 |
| BRVM - AGRICULTURE | 5 | 339,71 | -0,54 % | 39,62 % | 5 428 | 58 839 800 | 7,17 |
| BRVM - DISTRIBUTION | 7 | 378,26 | -0,63 % | -7,16 % | 6 556 | 9 575 445 | 28,40 |
| BRVM - AUTRES SECTEURS | 1 | 1 789,13 | -3,01 % | 98,63 % | 36 | 52 650 | 17,41 |
| BRVM - PETITES CAPITALISATIONS | - | - | - | - | - | - | - |

| Indicateurs | 1er et 2è Comp. | BRVM PC |
|-------------------------------------|------------------|---------|
| PER moyen du marché | 8,32 | |
| Taux de rendement moyen du marché | 6,26 | |
| Taux de rentabilité moyen du marché | 6,17 | |
| Nombre de sociétés cotées | 46 | |
| Nombre de lignes obligataires | 100 | |
| Volume moyen annuel par séance | 1 268 552,00 | |
| Valeur moyenne annuelle par séance | 1 595 737 754,86 | |

| Indicateurs | 1er et 2è Comp. | BRVM PC |
|----------------------------------|-----------------|---------|
| Ratio moyen de liquidité | 47,76 | |
| Ratio moyen de satisfaction | 37,15 | |
| Ratio moyen de tendance | 77,79 | |
| Ratio moyen de couverture | 128,55 | |
| Taux de rotation moyen du marché | 0,14 | |
| Prime de risque du marché | 6,13 | |
| Nombre de SGI participantes | 28 | |

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

| | | | | | |
|--|--|---|---|---|---|
|  Bénin Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin Avenue Charles de Gaulle, Cotonou Tél : (229) 21 31 23 26 Fax : (229) 21 31 23 27 |  CÔTE D'IVOIRE Chambre Régionale des Valeurs Mobilières Palais, 18 Avenue Joseph Anoume C/O BRVM Abidjan 01 Tél : (229) 20 31 51 51 Fax : (229) 20 32 47 77 |  MALI Innovate SICAV, AO 2009 Bamako B.P. 1386 - Bamako Tél : (229) 44 80 10 10 Fax : (229) 44 80 10 11 |  NIGER Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Niamey, Place de la Liberté BP 10 200 Niamey Tél : (227) 20 13 80 83 Fax : (227) 20 13 80 87 |  SENEGAL T. rue Jean Monnet BP 4000 Dakar - Sénégal Tél : (221) 33 821 15 18 Fax : (221) 33 821 15 08 |  TOGO 4001, Boulevard O. GNANONGBE Eyiadéma, N°1 - SOKODE Tél : (228) 22 44 25 16 Fax : (228) 22 25 23 41 |
|--|--|---|---|---|---|

Énergie

Macron dénonce une fixation «absurde» du prix de l'électricité

Le président français a décrié mardi la fixation des prix de l'électricité, contribuant fortement à la vague d'inflation et générant des «surprofits déraisonnables» pour les opérateurs.

La hausse des prix dans toute l'Europe «est un impôt de l'extérieur qui vient par le gaz et l'électricité» depuis le début de la guerre en Ukraine, et «l'argent du contribuable n'a pas vocation à compenser cet impôt de l'extérieur, sinon c'est un système sans fin qui va nous appauvrir», a lancé le président français, Emmanuel Macron, mardi en conférence de presse à l'issue du sommet du G7 en Allemagne.



● Emmanuel Macron a appelé mardi à faire baisser les prix de l'électricité à l'achat. REUTERS

Indexés sur le gaz

En plus des boucliers mis en place depuis l'automne 2021 sur les prix de l'énergie, à grands frais pour le budget de l'Etat, il a réclamé de «changer les règles de fonctionnement du marché de l'électricité», dont les tarifs sont indexés historiquement en Europe sur ceux du gaz. A cause de ce système, «vous avez des prix d'électricité qui s'envolent et qui n'ont plus rien à voir avec les coûts de production d'électricité, ça suit le gaz, c'est absurde ; ce qui fait que vous avez des acteurs, par exemple dans le

renouvelable, qui font des surprofits totalement déraisonnables dans la période.»

Baisser les prix à l'achat

«Honnêtement ce sont les Shadoks, ce qu'on est en train de vivre», a-t-il insisté : «On dépense l'argent du contribuable pour essayer d'aider le même contribuable comme consommateur à faire face à l'augmentation des prix, qui vient de l'extérieur, sur le pétrole et sur le gaz qu'on ne produit pas, et qui est liée à la guerre.» Les

Shadoks étaient les personnages d'une série d'animation à l'humour volontiers absurde, diffusée en France à partir de la fin des années 60. Face à cette situation, «objectivement la meilleure réponse, c'est de faire baisser ses prix à l'achat», a préconisé Emmanuel Macron, marquant son soutien aux efforts engagés par la Commission européenne début juin, et à la volonté annoncée par les pays du G7 de plafonner le prix du pétrole.

(AFP)

Islande

Une start-up veut décupler les capacités de captage de CO2 dans l'air

Grâce à l'apport de la société zurichoise Climeworks, une usine va être construite près de Reykjavik, afin de stocker dans la roche l'équivalent du dioxyde de carbone produit par 8600 voitures par an.

Une nouvelle usine capable d'aspirer l'air ambiant pour capter le dioxyde de carbone et l'emprisonner dans la roche va être construite en Islande, multipliant par dix la capacité du site, a annoncé, mardi, la start-up suisse Climeworks. Baptisée Mammoth, l'installation permettra de retirer, chaque année, 36'000 tonnes de CO2 de l'atmosphère. Elle viendra s'ajouter à la capacité de 4000 tonnes de l'usine Orca, inaugurée en septembre dernier et actuellement la plus grande de ce type au monde. La nouvelle usine doit être en fonctionnement d'ici 18 à 24 mois, selon Climeworks. Dans cette technologie émergente, utilisant les ressources géothermiques renouvelables de l'Islande, la contribution restera symbolique face aux défis posés par l'excès d'émissions humaines et le dérèglement climatique.



tion annuelle en énergie de 5000 foyers aux États-Unis, selon l'Agence américaine de protection de l'environnement. L'objectif est toutefois de monter en puissance, pour atteindre un niveau significatif d'élimination de CO2 dans l'air, de l'ordre du milliard de tonnes. «Nous construisons les fondations d'une capacité à l'échelle de la gigatonne pertinente pour le climat», affirme Jan Wurzbacher, co-PPDG de Climeworks.

Du ventilateur à la roche

L'usine, située comme la première à proximité de la centrale géothermique de Hellisheidi, près de Reykjavik, doit consister en 24 unités composées de conte-

neurs superposés. Des ventilateurs équipés de filtres aspirent l'air pour en isoler les molécules de dioxyde de carbone. Un partenariat avec CarbFix, une entreprise islandaise pionnière dans le stockage souterrain de carbone, permet d'emprisonner le CO2 fraîchement capté en l'enfouissant dans la roche basaltique environnante, à l'aide d'un procédé appelé minéralisation. La capture et le stockage du dioxyde de carbone dans le sous-sol font partie des méthodes encouragées par le Groupe international d'experts sur le climat (Giec) pour contenir, d'ici 2100, le réchauffement à 1,5°C par rapport à l'ère préindustrielle.

(AFP)

Transport aérien

«On est en juin, et les collègues sont déjà fatigués»

Rythme infernal, salaires qui ne suivent pas, sous-effectif... Les travailleurs du secteur aérien se retrouvent sous pression à l'orée d'un été agité.

L'été démarre à peine que les salariés du secteur aérien tirent déjà la langue, comme le démontrent les grèves qui agitent plusieurs compagnies low-cost, ce week-end, en Europe. Au sol ou dans les airs, ils témoignent de la pression qu'ils subissent en raison du retour soudain et mal anticipé des voyageurs.



Hôtesse et stewards

La grève coordonnée du personnel navigant commercial (PNC) de Ryanair dans cinq pays européens a jeté une lumière crue sur la situation explosive qui règne dans les low-cost. «On est en juin, et les collègues sont déjà fatigués», insiste Damien Mourgues, délégué syndical chez Ryanair. «Notre salaire de base est de 854 euros avec des variables de 8,50 euros de l'heure», décrit-il. En Espagne, chez Easyjet, «nous avons un salaire de base de seulement 950 euros», et «quand on ne vole pas, on gagne 950 euros, c'est tout», déplore Pier Luigi Copellón, steward à Barcelone depuis 14 ans. Chez Ryanair, il était encore interdit, il y a quelques jours, de se servir en eau dans les avions. La direction a fini par lâcher du lest, et «on a le droit à quatre bouteilles de 500 millilitres par personne», explique Damien Mourgues. Chez Transavia ou Volotea aussi la colère couve, avec des préavis de grève prévus cet été. Chez Brussels Airlines, en grève vendredi, «un membre d'équipage fait entre 50 et 60 heures sur cinq jours en moyenne», assure Claudia de Coster, cheffe de cabine.

Agents de sûreté

Location de logements

Sur Airbnb, la fête est finie

En réservant un appartement sur la plateforme, les clients s'engageront à respecter les voisins. Les contrevenants s'exposeront à une exclusion pure et simple du site de réservation.

Après avoir suspendu les fêtes à l'été 2020, le spécialiste de la location de logements entre particuliers Airbnb a annoncé, mardi, leur interdiction permanente dans l'ensemble des biens listés sur sa plateforme. «La suspension temporaire s'est révélée efficace, c'est pourquoi nous intégrons officiellement la suspension dans notre règlement», a indiqué l'entreprise. Airbnb avait commencé à durcir le ton dès fin 2019, en interdisant les fêtes organisées via les réseaux sociaux, ainsi que les soirées non

C'est l'un des postes qui souffre le plus du sous-effectif avec la reprise du trafic. Les agents chargés du contrôle des bagages et passagers aux points d'inspection-filtrage (PIF) se voient contraints de gérer des flux massifs avec des moyens moindres qu'auparavant. «On se retrouve à être deux ou trois au lieu de cinq par PIF», expose Saïd Abdou, salarié de Securitas à Orly. «La cadence est tellement rapide. Securitas avait embauché 17 personnes récemment, ils ont fait une journée, et ils ne sont pas revenus. C'était trop dur», raconte-t-il. Huit de ses collègues sont en arrêt pour burn-out, affirme-t-il, car on leur a refusé de poser des congés cet été.

Bagagistes

«Chez les bagagistes, il y a ceux qui mettent les bagages sur le tapis, ceux qui sont accroupis dans la soute pour les entasser, c'est très fatiguant», explique Luc Atlan, secrétaire syndical. Les sociétés de bagagistes, dépendantes de gros donneurs d'ordre comme Air France, ont massivement réduit les effectifs pendant la crise du Covid-19. La remontée soudaine de la cadence conduit à «travailler sous pression. Et avec le manque de personnel, vous allez vite

et vous vous blessez. Il va y avoir un taux d'absentéisme de plus en plus important», prévoit Luc Atlan.

Accompagnateurs

On les connaît peu, mais dans le dispositif censé assurer le fonctionnement fluide d'un aéroport, les personnes chargées d'accompagner les personnes à mobilité réduite ne sont pas moins essentielles, or elles manquent d'effectifs. «On a énormément de retards, énormément de loupés», regrette Ali Khiati, délégué syndical chez Gibag. «Il y a des personnes qui attendent une heure dans l'avion», obligeant l'appareil à rester immobilisé. «Quand on arrive après une heure, on se fait crier dessus par le commandant de bord, par les clients, alors qu'on a eu l'ordre de mission cinq minutes avant. On est des serpillères», s'empêche-t-il. «Je sens l'été catastrophique», craint-il, affirmant n'avoir jamais vu ça en 18 ans de métier. «Il y a une semaine, 21 personnes dans la même journée ont raté leur avion. Il y en avait 16 qui partaient pour Alger, on les a mises dans un pauvre jardin et il y avait tellement de travail que le régulateur les a oubliées.»

(AFP)

«Capacité pertinente pour le climat»

Le volume de 40'000 tonnes correspond aux émissions moyennes de 8600 voitures en un an ou à la consomma-

En 2021, 6600 suspensions ont été prononcées

L'entreprise a observé une baisse annuelle de 44% des signalements de fête. «La suspension a été bien reçue par notre communauté d'hôtes et nous avons reçu des retours positifs de dirigeants communautaires et d'élus», souligne Airbnb.

(AFP)

Rendez-vous économiques

| EVENEMENTS | DATE | LIEUX | ORGANISATEURS/CONTACTS |
|---|---------------------|------------------------|---|
| Foire Commerciale de l'Organisation de la Coopération Islamique | 13-19 Juin 2022 | Sénégal | https://www.oic-oci.org/home/?lan=fr |
| AFRICA CEO FORUM | 13-14 juin 2022 | Abidjan, Côte d'Ivoire | https://lc.cx/mw9vbW |
| 17 ^{ème} Foire Commerciale de l'OCI | 13-19 juin 2022 | Dakar Sénégal | Néant |
| Assemblées annuelles Afreximbank | 15-18 juin 2022 | Caire, Égypte | www.afreximbank.com |
| Business forum | 16-17 juin 2022 | Abidjan, Côte d'Ivoire | Néant |
| Benin Investment Forum | 23-24 Juin 2022 | Cotonou, Bénin | https://www.cci.bj/ |
| Foire international africaine | 22-26 juin 2022 | France | https://www.la-fia.com/ |
| 5e Congrès mondial d'agroforesterie | 17-20 Juillet 2022 | Canada | https://www.agroforestry2022.org/fr |
| Foire commerciale intra-africaine | 21-27 novembre 2023 | Abidjan, Côte d'Ivoire | https://www.intrafricantradefair.com/ |

HOROSCOPE finance

Bélier Avec les efforts que vous avez déployés, l'argent finira par rentrer, et ne soyez pas étonné s'il coule à flots. Méfiez-vous cependant des dépenses impulsives : vous ne savez pas toujours résister, et c'est ainsi que vous pourrez vous retrouver avec des acquisitions qui ne servent pas à grand-chose !

Taureau Des bouleversements financiers imprévisibles pourraient vous faire perdre beaucoup d'argent. Aussi, si vous tenez absolument à spéculer, prenez au moins l'avis de spécialistes, qui vous éviteront peut-être des placements franchement hasardeux.

Gémeaux Uranus vous préparera un mélange bien dosé d'inspiration et de sens pratique concernant vos affaires d'argent. Profitez-en pour réaliser les améliorations toujours bienvenues en ce domaine.

Cancer Qui va lentement va sûrement. Voilà la devise que vous devriez avoir en tête cette fois. En effet, même si, actuellement, aucune planète n'influence les zones financières de votre thème et que votre situation pécuniaire ne semble donc pas s'améliorer, le temps va commencer à jouer pour vous. Tout cela grâce à l'arrivée de Jupiter dans votre Ciel. Jupiter est l'un des astres les plus favorables sur le plan financier. Vous pourrez lui faire entièrement confiance.

Lion Avec cet aspect de Saturne, il est possible que vos projets financiers soient retardés ou momentanément entravés par des difficultés imprévues. Attendez des jours meilleurs si vous avez des décisions importantes à prendre, achats ou placements, par exemple.

Vierge Dans le domaine matériel, vous serez peu disposé à vous montrer raisonnable. Il le faudra, pourtant, sinon vous serez confronté à de gros soucis d'argent. Sans aller jusqu'à vous serrer la ceinture, essayez, au moins, de limiter les dépenses superflues. De plus, ne vous laissez pas entraîner dans des opérations financières hasardeuses.

Balance Sur le plan financier, certaines situations se débloqueront comme par enchantement. Vous pourrez tenter avec succès un coup habile. Mais, quelle que soit votre chance, soyez circonspect dans vos dépenses.

Scorpion Si vous avez prévu d'effectuer d'importantes transactions financières, en particulier la vente ou l'achat de biens immobiliers, faites ces opérations maintenant. Ensuite, les influences planétaires vous seront beaucoup moins favorables.

Sagittaire Si vous devez faire un achat important, de l'appartement à la voiture en passant par un congélateur, ce sera le moment ou jamais, car les astres favoriseront aujourd'hui vos spéculations et transactions financières de toute nature.

Capricorne Bonnes perspectives financières cette fois, grâce aux planètes qui vous sont dans l'ensemble favorables mais surtout grâce aux étoiles fixes. Deux d'entre elles ont en effet pour principal effet de favoriser l'enrichissement, voire les gains inattendus.

Verseau Neptune en cet aspect pourra vous donner envie de dépenser vos économies pour vous faire plaisir, notamment en faisant du sport ou en soignant votre look. Attention à ne pas vous ruiner en petites robes et autres colifichets !

Poissons Le Ciel ne s'occupera pas de votre équilibre financier cette fois. Vous aurez donc droit à une situation stable si vous avez correctement géré votre budget, et devrez affronter de petites difficultés vite réglées si vous avez fait preuve de négligence. Mais attention : avec Jupiter en cet aspect, vous risquez par moments d'être la proie de tentations ruineuses ; retenez-vous, ne craquez pas !

L'économiste du Togo

Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières

Email : leconomistetogo@gmail.com

Site web : www.leconomistedutogo.com

REC N°0602/11/12/19/HAAC

Adresse : AGOE Route de la cour d'Appel (derrière institut IPP)

Tél : 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Administrateur Général

Léonard DOSSOU
(+228 96 26 05 15)

Administrateur Délégué

Anicet Carlos OKE
(+228 91 46 14 79)

Directeur de Publication

Komlan KPATIDE
(+228 90 05 05 08)

Rédacteur en Chef

Joël YANCLO
(+228 97 78 79 07)

Rédacteurs

Eyram AKAKPO
Bernard AFAWOUBO

Nicole ESSO

Junior AREDOLA

Vivien ATAKPABEM

Kodji GATOR JOE

Directeur Commercial

Eli DEKOU
(+228 92 10 93 53)

Correcteur

Michel Yao AYEVA

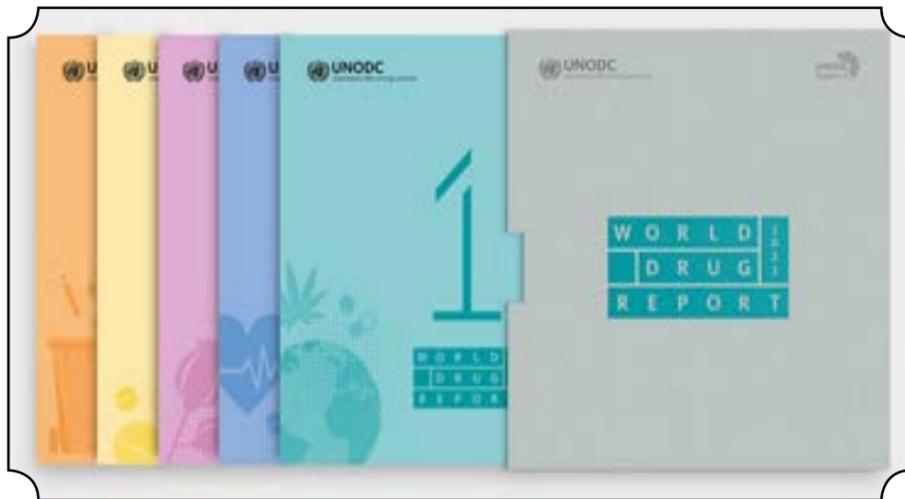
Graphiste

Gérard DAMAWOU

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Rapport mondial sur les drogues 2022 de l'ONUDC met en évidence les tendances en matière de cannabis après la légalisation, les impacts environnementaux des drogues illicites et la consommation de drogues chez les femmes et les jeunes

Vienne, le 27 juin 2022



La légalisation du cannabis dans certaines parties du monde semble avoir accéléré la consommation quotidienne et les effets connexes sur la santé, selon le Rapport mondial sur les drogues 2022 de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC). Publié aujourd'hui, le rapport détaille également des augmentations record dans la fabrication de la cocaïne, l'expansion des drogues synthétiques vers de nouveaux marchés et les lacunes persistantes dans la disponibilité des traitements médicamenteux, en particulier pour les femmes.

Selon le rapport, environ 284 millions de personnes âgées de 15 à 64 ans ont consommé de la drogue dans le monde en 2020, soit une augmentation de 26 % par rapport à la décennie précédente. Les jeunes consomment plus de drogues, avec des niveaux de consommation aujourd'hui dans de nombreux pays plus élevés qu'avec la génération précédente. En Afrique et en Amérique latine, les moins de 35 ans représentent la majorité des personnes traitées pour des troubles liés à l'usage de drogues.

Globalement, le rapport estime que 11,2 millions de personnes dans le monde s'injectaient des drogues. Environ la moitié de ce nombre vivaient avec l'hépatite C, 1,4 million vivaient avec le VIH et 1,2 million vivaient avec les deux.

Réagissant à ces conclusions, la directrice exécutive de l'ONUDC, Ghada Waly, a déclaré : « Le nombre de fabrications et de saisies de nombreuses drogues illicites atteint des niveaux record, alors même que les urgences mondiales aggravent les vulnérabilités. Dans le même temps, les perceptions erronées concernant l'ampleur du problème et les dommages associés privent les gens de soins et de traitement et poussent les jeunes vers des comportements néfastes. Nous devons consacrer les ressources et l'attention nécessaires à la résolution de tous les aspects du problème mondial de la drogue, y compris la fourniture de soins fondés sur des données probantes à tous ceux qui en ont besoin, et nous devons améliorer la base de connaissances sur la manière dont les drogues illicites sont liées à d'autres problèmes urgents, comme les conflits et la dégradation de l'environnement.

Le rapport souligne en outre l'importance d'inciter la communauté internationale, les gouvernements, la société civile et toutes les parties prenantes à prendre des mesures urgentes pour protéger les personnes, notamment en renforçant la prévention et le traitement de la consommation de drogues et en luttant contre l'offre illicite de drogues.

Premières indications et effets de la légalisation du cannabis

La légalisation du cannabis en Amérique du Nord semble avoir augmenté la consommation quotidienne de cannabis, en particulier les produits à base de cannabis puissants et en particulier chez les jeunes adultes. Des augmentations associées du nombre de personnes souffrant de troubles psychiatriques, de suicides et d'hospitalisations ont également été signalées. La légalisation a également augmenté les recettes fiscales et généralement réduit les taux d'arrestation pour possession de cannabis.

Croissance continue de la production et du trafic de drogue

La fabrication de cocaïne a atteint un niveau record en 2020, augmentant de 11 % par rapport à 2019 pour atteindre 1 982 tonnes. Les saisies de cocaïne ont également augmenté, malgré la pandémie de Covid-19, pour atteindre un record de 1 424 tonnes en 2020. Près de 90 % de la cocaïne saisie dans le monde en 2021 a été acheminée par conteneurs et/ou par voie maritime. Les données sur les saisies suggèrent que le trafic de cocaïne s'étend à d'autres régions en dehors des principaux marchés d'Amérique du Nord et d'Europe, avec des niveaux accrus de trafic vers l'Afrique et l'Asie.

Le trafic de méthamphétamine continue de s'étendre géographiquement, 117 pays ayant signalé des saisies de méthamphétamine en 2016-2020 contre 84 en 2006-2010. Parallèlement, les quantités de méthamphétamine saisies ont quintuplé entre 2010 et 2020.

La production mondiale d'opium a augmenté de 7 % entre 2020 et 2021 pour atteindre 7 930 tonnes, principalement en raison d'une augmentation de la production en Afghanistan. Toutefois, la superficie mondiale cultivée en pavot à opium a chuté de 16 % pour s'établir à 246 800 ha au cours de la même période.

Principales tendances en matière de drogues ventilées par région

Dans de nombreux pays d'Afrique et d'Amérique du Sud et centrale, la plus grande proportion de personnes en traitement pour des troubles liés à l'usage de drogues y sont principalement pour des troubles liés à l'usage de cannabis. En Europe de l'Est et du Sud-Est et

en Asie centrale, les personnes sont le plus souvent en traitement pour des troubles liés à l'utilisation d'opioïdes.

Aux États-Unis et au Canada, les décès par surdose, principalement dus à une épidémie d'utilisation non médicale du fentanyl, continuent de battre des records. Les estimations préliminaires aux États-Unis indiquent plus de 107 000 décès par surdose de drogue en 2021, contre près de 92 000 en 2020.

Sur les deux plus grands marchés de méthamphétamine, les saisies ont augmenté – elles ont augmenté de 7 % en Amérique du Nord par rapport à l'année précédente, tandis qu'en Asie du Sud-Est, elles ont augmenté de 30 % par rapport à l'année précédente, des records dans les deux régions. Un niveau record a également été signalé pour les saisies de méthamphétamine signalées en Asie du Sud-Ouest, augmentant de 50 % en 2020 par rapport à 2019.

Une grande inégalité demeure dans la disponibilité des opioïdes pharmaceutiques pour la consommation médicale. En 2020, il y avait 7 500 doses de plus pour 1 million d'habitants d'analgésiques contrôlés en Amérique du Nord qu'en Afrique de l'Ouest et centrale.

Les zones de conflit comme pôles d'attraction pour la production de drogues synthétiques

Le rapport de cette année souligne également que les économies illicites de la drogue peuvent prospérer dans des situations de conflit et lorsque l'État de droit est faible, et peuvent à leur tour prolonger ou alimenter un conflit.

Les informations provenant du Moyen-Orient et de l'Asie du Sud-Est suggèrent que les situations de conflit peuvent agir comme un aimant pour la fabrication de drogues synthétiques, qui peuvent être produites n'importe où. Cet effet peut être plus important lorsque la zone de conflit est proche de grands marchés de consommation.

Historiquement, les parties au conflit ont utilisé la drogue pour financer les conflits et générer des revenus. Le Rapport mondial sur les drogues 2022 révèle également que les conflits peuvent également perturber et déplacer les itinéraires du trafic de drogue, comme cela s'est produit dans les Balkans et plus récemment en Ukraine.

Une possible augmentation de la capacité de fabrication d'amphétamines en Ukraine si le conflit persiste

Il y a eu une augmentation significative du nombre de laboratoires clandestins signalés en Ukraine, passant de 17 laboratoires démantelés en 2019 à 79 en 2020. 67 de ces laboratoires produisaient des amphétamines, contre cinq en 2019 - le plus grand nombre de laboratoires démantelés signalés en n'importe quel pays en 2020.

Les impacts environnementaux des marchés de la drogue

Selon le Rapport mondial sur les drogues 2022, les marchés de drogues illicites peuvent avoir des impacts locaux, communautaires ou individuels sur l'environnement. Les principales conclusions incluent que l'empreinte carbone du cannabis en intérieur est en moyenne de 16 à 100 fois supérieure à celle du cannabis en extérieur et que l'empreinte d'un kilogramme de cocaïne est 30 fois supérieure à celle des fèves de cacao.

D'autres impacts environnementaux comprennent une déforestation importante associée à la culture illicite de coca, des déchets générés lors de la fabrication de drogues synthétiques qui peuvent représenter 5 à 30 fois le volume du produit final, et le déversement de déchets qui peuvent affecter directement le sol, l'eau et l'air, ainsi qu'indirectement les organismes, les animaux et la chaîne alimentaire.

Écart persistant entre les sexes en matière de traitement et disparités dans la consommation et le traitement de la drogue

Les femmes restent minoritaires parmi les toxicomanes dans le monde, mais ont tendance à augmenter leur taux de consommation de drogue et à évoluer vers des troubles liés à l'usage de drogues plus rapidement que les hommes. Les femmes représentent désormais environ 45 à 49 % des consommateurs d'amphétamines et des utilisateurs non médicaux de stimulants pharmaceutiques, d'opioïdes pharmaceutiques, de sédatifs et de tranquillisants.

L'écart de traitement reste important pour les femmes dans le monde. Bien que les femmes représentent près d'un consommateur d'amphétamines sur deux, elles ne constituent qu'une personne sur cinq en traitement pour troubles liés à l'usage d'amphétamines.

Le Rapport mondial sur les drogues 2022 met également en lumière le large éventail de rôles joués par les femmes dans l'économie mondiale de la cocaïne, notamment la culture de la coca, le transport de petites quantités de drogue, la vente aux consommateurs et la contrebande dans les prisons.

** ** ** **

Le Rapport mondial sur les drogues 2022 donne un aperçu mondial de l'offre et de la demande d'opiacés, de cocaïne, de cannabis, de stimulants de type amphétamine et de nouvelles substances psychoactives (NPS), ainsi que de leur impact sur la santé.

Pour plus d'informations, veuillez visiter :
Page d'accueil du Rapport mondial sur les drogues 2022

** ** ** **

Pour plus d'informations et demandes d'interviews, veuillez contacter :
Brian Hansford

Chef, UNODC Advocacy Section
Portable : (+43-699) 1458-3225
Courriel : brian.hansford[at]un.org

Médicament**La BAD crée la Fondation pour la technologie pharmaceutique**

Le Conseil d'administration de la Banque africaine de développement a validé le 27 juin 2022, la création de la Fondation africaine pour la technologie pharmaceutique, une institution novatrice, qui va considérablement améliorer l'accès de l'Afrique aux technologies qui sous-tendent la fabrication de médicaments, de vaccins et d'autres produits pharmaceutiques.



● **Eyram AKAKPO**

Lors du Sommet de l'Union africaine qui s'est tenu à Addis-Abeba en février 2022, les dirigeants africains avaient appelé la Banque africaine de développement à aider à créer cette Fondation africaine pour la technologie pharmaceutique. Plaidant en leur sens, Akinwumi Adesina avait alors souligné : « L'Afrique ne peut plus sous-traiter la sécurité sanitaire de ses 1,3 milliard de citoyens et la confier à la bienveillance d'autrui. » Avec cette initiative audacieuse, la Banque africaine de développement tient ses engagements. « Il s'agit d'une grande avancée pour l'Afrique. L'Afrique doit se doter d'un système de défense sanitaire, basé sur trois grands domaines : la relance de l'industrie pharmaceutique africaine, le renforcement des capacités africaines de fabrication de vaccins et la mise en place d'infrastructures de soins de santé de qualité en Afrique », a déclaré le président du Groupe de la Banque africaine de développement, Akinwumi Adesina. Cette décision ouvre de nouvelles perspectives sanitaires à l'Afrique qui, depuis des décennies, subit le fardeau de plusieurs maladies et pan-

démies comme la Covid-19, mais dont la capacité à produire elle-même ses médicaments et vaccins s'avère très limitée. L'Afrique importe plus de 70 % de l'ensemble des médicaments dont elle a besoin, s'acquittant ainsi d'une facture annuelle de 14 milliards de dollars. A ce jour, l'Afrique ne compte sur le terrain aucun organisme à même d'appuyer la mise en œuvre pratique des droits de propriété intellectuelle liés au commerce (ADPIC) sur les licences non exclusives ou exclusives de technologies, de savoir-faire et de processus exclusifs. Une lacune criante que va donc combler la Fondation africaine pour la technologie pharmaceutique. Car une fois établie, celle-ci sera composée d'experts d'envergure internationale en matière d'innovation et de développement pharmaceutiques, de droits de propriété intellectuelle et de politique de santé. Faisant office d'intermédiaire transparent, elle sera chargée de promouvoir et de négocier les intérêts du secteur pharmaceutique africain auprès des multinationales pharmaceutiques et d'autres pays du Sud, afin de partager les technologies, le savoir-faire et les procédés brevetés protégés par la propriété intellectuelle. Priorité sera donnée aux technolo-

gies, aux produits et aux processus dévolus aux maladies et pandémies prévalentes en Afrique, actuelles et à venir. Elle a aussi pour objectifs de renforcer les compétences humaines et professionnelles dans le secteur, l'écosystème de recherche et de développement, et d'améliorer les capacités de production des usines et la qualité réglementaire des produits pour répondre aux normes de l'Organisation mondiale de la santé. La Fondation africaine pour la technologie pharmaceutique sera basée au Rwanda. Entité à bénéfices communs, la Fondation jouira de ses propres structures de gouvernance et de fonctionnement. Elle encouragera et conclura des alliances entre sociétés pharmaceutiques étrangères et africaines. La Fondation africaine pour la technologie pharmaceutique travaillera en étroite collaboration avec la Commission de l'Union africaine, la Commission de l'Union européenne, l'Organisation mondiale de la santé, la Communauté de brevets sur les médicaments, l'Organisation mondiale du commerce, les organisations philanthropiques, les agences et institutions bilatérales et multilatérales. Secteurs public et privé des pays développés et des pays en développement seront, eux aussi, fortement incités à collaborer.

Sécurité routière**Le gouvernement en appelle à plus de prudence**

Au Togo, la circulation de la route, le 28 juin 2022, a enregistré des accidents ayant coûté la vie malheureusement à nombreux de concitoyens et occasionnés des blessés graves. Le gouvernement en appelle à plus de prudence, d'attention et au respect des règles de la route. Il présente ses compassions aux familles explorées et souhaite un prompt rétablissement aux blessés.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ
ET DE LA PROTECTION CIVILE



REPUBLIQUE TOGOLAISE
TRAVAIL - LIBERTÉ - PATRIE

COMMUNIQUE

Le Ministre de la sécurité et de la protection civile communique :

Dans la journée du mardi 28 juin 2022, aux environs de sept (07) heures, un grave accident de la circulation routière s'est produit sur la nationale n°1 à BAKO, localité située à 08 Km au Sud de WAHALA.

En effet, un bus de transport de passagers, ayant quitté VOGAN pour se rendre au marché de GLEI (P/OGOU), a dérapé, suite à l'éclatement du pneu avant droit dû à la vitesse et au mauvais état des pneus, pour se retrouver sous le pont de la rivière ADEWUI. Il a, dans sa chute, buté contre un teck avant de se renverser sur son flanc droit, provoquant d'importants dégâts matériels et humains. On dénombre au total, treize (13) morts et quinze (15) blessés.

Les blessés ont été évacués au centre hospitalier préfectoral de NOTSE et les corps déposés à la morgue dudit centre. Les dispositions sont prises par les forces de sécurité pour rétablir la circulation et les investigations se poursuivent pour mieux élucider les circonstances réelles de ce drame.

Par ailleurs, un autre accident s'est produit ce même jour aux environs de 11h45 minutes sur le boulevard EYADEMA, à hauteur du carrefour 3K, entre deux (02) véhicules et une (01) motocyclette, faisant un (01) mort et un (01) blessé.

Le ministre de la sécurité et de la protection civile présente, au nom du gouvernement, ses sincères condoléances aux familles éplorées et souhaite un prompt rétablissement aux blessés.

Il invite les usagers de la route, notamment les conducteurs, à observer scrupuleusement les prescriptions du code de la route et appelle les uns et les autres à plus de prudence en ces temps de pluies. Il invite, en outre, les syndicats des transporteurs ainsi que les forces de l'ordre et de sécurité à jouer pleinement leurs rôles afin de réduire sensiblement les accidents sur nos routes.

Fait à Lomé, le 28 JUI 2022

Le Ministre de la sécurité et de la protection civile,

SIGNE

Général de Brigade Damehame YARK

RUE DE L'OCAM 01 B.P. 58 LOME - TEL.: (+228) 22 20 86 54 SITE INTERNET: WWW.SECURITE.GOUV.TG

Kpalimé**Le comité d'organisation festival SIKAVIO s'active**

Les préparatifs vont bon train pour la tenue de la première édition du "Festival SIKAVIO a Kpalimé" (120 km au nord ouest de Lomé).

Samedi 25 juin 2022, le comité d'organisation de cet événement culturel et social, a procédé à une opération de reboisement dans la ville de Kpalimé. Ceci, pour répondre à la campagne nationale de reboisement initiée par le gouvernement afin d'accroître "significativement" la couverture forestière dans les différentes localités du pays. Cette opération a été effective grâce à la collaboration conjointe de la mairie Kloto 1 et de l'ONG Graine de Vie

ainsi que celle de la direction préfectorale de l'environnement. Des espèces « sénégalaises » ont été mises en terre par le comité national du festival SIKAVIO de Kpalimé, conduit par son président, Sena Kossi AWUKLU. Bien avant cette action, le comité s'est entretenu avec une délégation des autorités locales de la préfecture de Kloto. Objectif, présenter à ces dernières le projet et recueillir leurs conseils, orientations, apports et contributions. Le représentant du pouvoir cen-

tral dans le Kloto, le Préfet Kokou Bertin ASSAN a salué l'initiative et encouragé les promoteurs à tenir bon. « Le Festival SIKAVIO de Kpalimé va porter plus haut la préfecture de Kloto. C'est un festival qui va rehausser l'image de Kloto en particulier et du Grand Kloto (les préfectures de Dayes, de Kpelé, d'Agou) en général (...) Vous devez réussir ce projet, vous n'avez pas le droit d'échouer.

©AfreePress

Baromètres Togo**Principaux pays partenaires**

| Principaux clients (% des exportations) | 2017 |
|---|-------|
| Burkina Faso | 17,9% |
| Bénin | 14,3% |
| Ghana | 7,6% |
| Niger | 6,4% |
| Inde | 6,1% |
| Mali | 5,7% |
| Côte d'Ivoire | 5,5% |
| Nigéria | 4,8 |
| Emirats Arabes Unis | 3,5% |
| Australie | 3,2%% |

Source : Comtrade, dernières données disponibles

| Principaux fournisseurs (% des importations) | 2017 |
|--|-------|
| Chine | 19,6% |
| France | 10,8% |
| Japon | 5,1% |
| Pays-Bas | 5,0% |
| Ghana | 4,1% |
| Inde | 3,6% |
| Belgique | 3,2% |
| Arabie Saoudite | 3,2% |
| Allemagne | 3,1% |
| Nigéria | 3,0% |

Source : Comtrade, dernières données disponibles

<https://import-export.societegenerale.fr/fr/fiche-pays/togo/indicateurs-croissance>



ABIDJAN 2022



CONGRÈS AIMF

Maîtriser les risques, conjurer les peurs



COP DES VILLES

Agir avec les villes pour le climat

28 JUIN AU 2 JUILLET 2022 | ABIDJAN



#AIMFAbidjan2022 | #COPdesVilles

www.abidjan2022.ci

PARTENAIRES DE LA COP DES VILLES



ILS SOUTIENNENT L'AIMF

